

*Par le ciel,
pour servir*



Amicale de l' École des Troupes Aéroportées



www.aetap.org

1^{er} semestre 2019
n° 99



Sommaire n° 99

Mot du commandant de l'École	3	SOUVENIRS	
Mot du président de l'AETAP	4	• Pour la petite histoire du parachute EPI	20
LIBRE EXPRESSION		• Jean COUPÉ	21
• Les associations d'anciens combattants sont-elles amenées à disparaître	5	TÉMOIGNAGES	
• Brevets de la spécialité MATPARA	6	• Les origines du saut tandem handicapé	22
TÉMOIGNAGE		SOLIDARITÉ	
• Général Guy Ménage	7	• Journée des blessés de l'armée de Terre	23
HISTORIQUE		MUSÉE DES PARACHUTISTES	
• Le béret Amarante	11	• Colonel (H) Achille MULLER	25
INFOS AMICALE		• Exposition temporaire "Ailes de légende"	25
• Mot du trésorier	13	PHOTOS SOUVENIRS	
• Mot du weebmaster	13	• Record du monde en 1963	26
• Assemblée générale 2019	14	• Saint Michel 1997	26
INFORMATIONS		• Saint Michel 2009	26
• "Les gueules cassées" aujourd'hui	18	ILS NOUS ONT QUITTÉS	
		• Décédés au cours de l'année 2019	27



Bulletin de liaison semestriel de l'Amicale de l'École des Troupes Aéroportées
Camp Aspirant Zirnheld - BP 594 - 64010 PAU CEDEX

Rédacteurs : Patrick NÉRON - Christian GANTEIL - Jean-Michel DEJONGUE
Photos, mise en page et réalisation : Cellule multimédia ETAP
Imprimerie et routage : Imprimerie moderne PAU



Chers amicalistes,

Chers camarades parachutistes,

C'est avec un petit pincement au cœur que je prends la plume pour mon dernier éditorial en qualité de chef de corps. Le temps passe beaucoup trop vite à la tête de notre magnifique ETAP et il est malheureusement temps de refermer cette page exaltante de mon engagement au service des parachutistes.

Qu'il me soit permis de profiter de ces quelques lignes pour remercier l'Amicale de son soutien sans faille accordé au cours de mes deux années de temps de commandement. Au-delà du bloc compact des adhérents, ce soutien de tous les instants s'est notamment incarné par l'amitié sincère que notre ancien président Francis WATTENNE et son bureau ont témoigné à l'école. Je dis en retour ma profonde considération à l'équipe qui passe la main et les félicite pour leur action au profit de la collectivité. Les équipes se succèdent mais l'esprit para demeure. Gilles CARPILLET vient en effet d'être élu, presque plébiscité, à la tête notre petite communauté. Bien épaulé par quelques éminents nouveaux membres et s'appuyant sur une ossature solide, il saura poursuivre la route tracée par ses prédécesseurs, insuffler une nouvelle dynamique et développer notre Amicale. Ma confiance lui est acquise.

Sous son impulsion, l'AETAP a d'ailleurs su se mobiliser au côté de l'Ecole lors de la Journée des Blessés de l'Armée de Terre (JNBAT) qui s'est déroulée au camp Aspirant Zirnheld le samedi 22 juin. Cette édition 2019 a été un succès complet de fréquentation et d'estime qui a permis à la maison-mère de se rassembler pour une activité de cohésion et de fraternité d'armes autour de nos blessés. Les fonds collectés à cette occasion permettront de verser plus de 10.200 Euros à « Terre Fraternité » qui œuvre avec une passion désintéressée au profit de ceux qui sont touchés dans leur chair et dans leur âme. Les actions concrètes de l'Amicale pour cette journée, au travers du don substantiel et de l'implication dans la vente de tickets, nous honorent. Elles témoignent de ce que la solidarité des paras est concrète et transgénérationnelle.

Dans un contexte national inédit de pénurie d'aéronefs patrimoniaux - moins de 50% des demandes sont honorées bien que l'ETAP bénéficie de la priorité interarmées -, il a été particulièrement difficile pour notre école d'assurer l'ensemble des actions de formation en 2018-19. Pourtant vaille que vaille, au prix d'efforts sans cesse renouvelés de rationalisation de l'emploi des avions, les 4200 stagiaires que nous avons accueillis sont repartis avec les qualifications qu'ils étaient venus chercher. Heureusement l'horizon s'éclaircit et l'année à venir s'ouvrira sur des promesses de jours meilleurs. Les aéronefs de nouvelle génération - C 130 J et A400 M - seront bientôt pleinement opérationnels pour le largage OR / OA et permettront de compenser la fin du parc C160 et la surexploitation des CASA 235. Surtout l'ETAP devrait enfin bénéficier d'un gros porteur de location dédié qui offrira à la maison-mère une liberté d'action jamais égalée.

Le lieutenant-colonel Jean-Philippe MOLLARD prendra la tête de notre école le 19 juillet prochain. Il trouvera une unité en ordre de marche, sereine, dont l'instruction est parfaitement en phase avec les réalités opérationnelles et prête à relever les défis qui s'annoncent. Fin connaisseur du domaine parachutiste, il saura porter haut les couleurs de notre drapeau. Je sais que l'Amicale saura lui réserver le meilleur accueil, lui témoigner son soutien et l'épauler dans son commandement.

Avec ma fidèle amitié.

Vive les paras, vive l'Ecole des Troupes Aéroportées.



Chers amis,

Depuis le 05 avril, j'ai l'honneur de présider notre Amicale et ce bulletin est pour moi l'occasion d'assurer de nos pensées fraternelles ceux d'entre vous qui sont confrontés aux soucis de santé ou qui sont dans la difficulté.

Permettez moi d'avoir également une pensée pour ceux qui ont créé notre association en 1973, puis œuvré pour elle.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à Francis WATTENNE qui vient de me passer le relais après 03 années de Présidence.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à l'équipe du Conseil d'Administration pour sa disponibilité, sa compétence et son sérieux avec une mention toute particulière à Bernard GARDIEN pour son souci du service à rendre. Merci à vous Messieurs les membres du CA de me faire confiance.

Nous vivons une époque compliquée où sont sans cesse remise en cause des valeurs essentielles qui nous semblaient inaltérables.

La vitalité de notre amicale repose sur notre amitié née à l'ETAP et qui se prolonge dans la retraite. Si nous voulons que notre Amicale se développe renforçons davantage les liens qui nous unissent. C'est à ce prix que l'histoire des parachutistes continue de s'écrire - à Pau comme ailleurs - dans la fidélité de notre devise « ***par le ciel pour servir*** »

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 05 avril dans les meilleures conditions. Le rapport moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Nous avons accueilli 04 nouveaux administrateurs (H. PERRUCHE, JM. DEJONGHE, M. WATTEBLED, JL. DRAPIER) et apprécié les interventions du Colonel OTT, Commandant d'Ecole et du Chef d'Etat Major du CFST, le Colonel Bos.

Les relations avec notre école sont au beau fixe. Merci aux Grands Subordonnés et aux Présidents de Catégorie.

Le Chef de Corps de l'ETAP, le Colonel OTT nous quittera cet été. Nous le remercions très chaleureusement pour son attitude très amicale envers les Anciens durant ses 02 années de commandement et souhaitons la bienvenue à son successeur le Lieutenant-Colonel MOLLARD.

La passation de commandement aura lieu le 19 juillet.

Enfin je vous donne rendez vous à la Saint Michel que nous célébrerons à l'ETAP, le vendredi 27 septembre et pour laquelle vous recevrez une note d'organisation ultérieurement.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été

Amitiés Parachutistes

LIBRE EXPRESSION



Les associations d'anciens combattants sont elles amenées à disparaître ?

Alors que la Nation vient de commémorer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, il est indispensable de rappeler que celle-ci a contracté une dette envers toutes les générations du feu qui ont servi ou combattu pour défendre les intérêts du Pays (sans aucune exception...). L'histoire des victimes de Guerre ne peut être dissociée de celles des structures appelées à défendre leurs intérêts et à intervenir concrètement dans leur vie quotidienne. Faire de la cause des victimes de guerre un exemple de cohésion nationale, voilà la vraie raison du travail que nous devons effectuer. Plusieurs associations très liées au ministère des armées contribuent à l'effort en faveur des anciens combattants et des victimes de guerre sans aucune distinction ni différents dans les conflits. L'ensemble de nos associations ou fédérations sont décentralisées dans pratiquement toutes les régions de France. C'est pour cela que la défense des intérêts matériels et moraux des anciens combattants et victimes de guerre doit être la seule priorité des différentes associations qui émettent régulièrement des vœux en ce sens adressés aux autorités civiles. Les premières associations d'anciens combattants ont été créées au lendemain de la guerre 14-18 et regroupent aujourd'hui les soldats qui ont défendu la France ou les intérêts de la France. Malheureusement nos associations voient leurs effectifs s'effondrer, d'année en année. Les nouvelles générations de combattants, qui interviennent sur des opérations extérieures, comme le Liban, le Mali ou l'Afghanistan, ne sont pas attirées par le milieu associatif tel qu'il existe aujourd'hui. Les titulaires de la carte du combattant vieillissent, alors il faudra aussi compter avec les nouveaux bénéficiaires, qui ont participé aux opérations militaires extérieures menées depuis 1964 par la France. Car face à une moyenne d'âge qui augmente, certains tentent tout de même de trouver des solutions. Il est tout de même important de rappeler quelques principes concernant la valeur fondamentale qui devrait nous animer. Le bénévolat, implique que chacun puisse faire du mieux qu'il le peut, avec ses moyens. Il n'y a pas de personne incontournable ni irremplaçable. Il ne s'agit en aucun cas de flatter un égo, mais simplement de prendre ses responsabilités citoyennes avec parmi ses valeurs fondatrices la solidarité et l'entraide.

Le monde combattant à la croisée des chemins...

Aujourd'hui, à quoi servent les associations d'anciens combattants ? La première raison, qui a prévalu depuis la toute première création d'associations regroupant d'anciens combattants comme : l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) fondée en novembre 1917, l'Union Fédérale (UF) et l'Union Nationale des Combattants (UNC) en janvier 1919 était de préserver la mémoire du monde combattant, de la transmettre aux générations futures et puis, bien sûr, surtout de défendre leurs droits. C'est grâce à certaines associations qu'ils ont pu obtenir la carte d'ancien combattant et faire évoluer les retraites. D'ailleurs, les nouvelles générations de soldats qui viennent grossir nos rangs, après avoir lutté en opérations extérieures vont bénéficier des luttes passées. Aucun des acteurs du monde des anciens combattants ne semble devoir échapper à une panne des effectifs, et donc à une réorganisation. Est-il possible de voir un jour les anciens combattants réunis sous la même bannière ? C'est certain, même si les dissensions sont souvent d'ordre politique ou égocentrique, mais au fond, on défend tous les mêmes valeurs... La question sur l'avenir des associations d'anciens combattants ou victimes de guerre n'est pas nouvelle, car il ne fait aucun doute que toutes vont perdre de nombreux adhérents dans les années à venir. Parmi ces pistes, figure évidemment le regroupement. L'idée paraît simple mais pas forcément facile à mettre en place. Chacune ont leur spécificité, chacun a fait sa guerre. On recense en effet plusieurs centaines d'associations, parfois regroupées en fédération radicalement différentes : celles dédiées à la Mémoire, d'autres regroupant les anciens combattants, d'autres fédérant les Mutilés, les Décorés... sans oublier les associations de retraités (de la gendarmerie par exemple), les fils et filles de harkis, les veuves... Le regroupement des associations est en effet le seul moyen de survivre. Ce serait le scénario idéal, ce

regroupement qu'appellent certains de leurs vœux, les anciens combattants auraient aussi comme vertu de regrouper les moyens financiers et on nous le rappelle trop souvent que pour être entendus il faut parler d'une seule et même voix. La grande crainte des anciens combattants confrontés au vide qui les menace, concerne aussi la transmission de la mémoire. Là, l'ONACVG et l'Éducation Nationale semblent devoir jouer un rôle capital. Quant à la représentation de tous ces anciens combattants au sein d'association spécifiques (et parfois rivales), se dessine probablement aujourd'hui, la fin d'une telle diversité. Le regroupement semble donc « la » solution. Le monde combattant est donc à la croisée des chemins.

Jean Marie ETIENNE

Vice Président de la Fédération de France
des Amputés de Guerre de France

BREVETS DE LA SPECIALITE MATPARA

S'inspirant de l'insigne de la première Section d'Entretien des Parachutes (191^e SEP), créée en Algérie en 1947, et décliné par niveau technique détenu (CT2, CT1, CTE), l'insigne de spécialité MATPARA a été approuvé par le chef d'état-major de l'Armée de Terre et homologué par décision ministérielle du service historique de la Défense sous les numéros suivants : GS.329 « or », GS.330 « argent », GS 331 « bronze ».

OR



Officier spécialiste
CT2, FS2.

ARGENT



CTE, CAT2, CT1 VE,
CQTS

BRONZE



CT1, FS1

Nous profitons de cet article relatif aux MATPARA pour adresser un clin d'œil à l'

AMICALE DES SPÉCIALISTES DES MATÉRIELS DE PARACHUTAGE ET DE LARGAGE



l'amicale se compose de plus de 600 adhérents répartis sur le territoire métropolitain et outre-mer : militaires d'active et retraités des 3 armées, personnels civils de la défense en activité ou en retraite, anciens appelés du contingent, anciens directeurs et chef de corps de l'ERGM ALAT Aéro, de l'ETAMAT, de la 11^{ème} BSMAT et du 37^{ème} RMAT ou encore industriels du domaine TAP.

Siège social: Détachement du 3^{ème} RMAT, Route de Nègrepeliss 82 013 Montauban

Le Général MÉNAGE a été commandant en second de l'école et chef de corps du 3^{ème} RCP de 1983 à 1985

Sur la piste avec BRUNO

par Guy MÉNAGE

Ces quelques lignes n'ont pas été rédigées au moment des faits, ni même à partir d'un journal ou d'un carnet de route mais font appel à ma mémoire, cinquante ans après une longue carrière militaire entamée en 1950 et débutée aux Enfants de troupe en octobre 1945. Je suis sûr d'obtenir une indulgence, au minimum sympathique, sur ces réflexions concernant le général BIGEARD dit "BRUNO", qui ne sont en aucune sorte un jugement mais une tentative de le montrer comme le voyait et le ressentait un jeune sergent de 19 ans à cette époque.

Je suis arrivé au 6^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux en garnison à Saint Briec, le 24 janvier 1952.

Le chef de bataillon BIGEARD voulait former son unité, "sa boutique" disait-il, avant son départ pour l'Indochine, départ qui eut lieu en juin de la même année.

Venant du camp de Meucon, lieu de formation de tous ceux qui appartenaient à la 1^{ère} Demi - Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes, le cursus habituel était le brevet parachutiste puis le stage commando. Je fus reçu dès mon arrivée, surprise de taille car, à cette époque il était plus que rare d'être reçu, par son commandant de Compagnie, ce dernier restant déjà un personnage pour le jeune que j'étais, très, très lointain ! En général, l'adjudant de bataillon se chargeait de cette réception qui fixait l'affectation arrêtée bien sûr par l'État-major du bataillon. Ému, "n'en menant pas large", je trouvais donc, debout derrière son bureau, celui qui serait, je ne le savais pas encore, une légende et qui restera un chef

prestigieux et unique.

Très grand, l'air très costaud mais, je peux dire, décontracté dans son allure, je fus impressionné par ses yeux bleus, très perçants, qui me jaugeaient dès ce premier regard. Après ma présentation réglementaire, il m'invita d'une voix amène à raconter mon jeune et bref parcours ! S'asseyant, il prit mon dossier et ses paroles furent très claires : « *Tu es vraiment un très jeune sous-officier mais tu remplis pour moi les conditions que je me suis fixées pour ta sélection.* »



*Opération Hironde. Juillet 1953
De g à d : Sergents Guy MÉNAGE
et Jacques COUTURE, entre eux
un para non identifié, et au dessus
les deux Vietnamiens sont TRAN
VAN HIM et TRAN VAN BAO.*

A toi de t'en montrer digne : excellente condition physique, entraînement à fond, rigueur dans ta conduite, ta tenue, les ordres don-



nés, les ordres reçus. Tu as de très bonnes notes, en armement et topo, je t'affecte au peloton d'élèves gradés comme Instructeur. Présente-toi au lieutenant DATIN qui en est le patron. Je te verrai sur le terrain et à l'instruction. Salut ! »

Ouf ! J'étais admis dans la boutique. J'étais heureux mais, en même temps, je pensais que j'allais devoir m'habituer à beaucoup, beaucoup d'efforts.

Ainsi démarrèrent six mois d'instruction complétés par une formation continue de tirs et de marches éreintantes qui formeront ce fameux « esprit de corps ». Fiers d'être paras nous y ajouterons la fierté d'appartenir au 6^{ème} BPC.

Mes élèves du peloton de caporaux étaient tous des anciens ayant un ou deux séjours en Indochine dans les différents bataillons paras. Je suis certain que "BRUNO" avait ainsi trouvé une excellente façon de me former en me mettant face à ces vieux briscards et également d'évaluer mes capacités.

L'entraînement du bataillon se termina dans la région du lac de Guerlédan après un saut en C82 (ancêtre du N2501) sur la zone de saut de Gaël puis, au bout d'une semaine d'exercices intenses, ce fut le retour à pied sur 60 km dans la nuit avec arrivée "aux aurores" à Saint Briec, et, cerise sur le gâteau, défilé en chantant, colonne par six pour traverser la ville. Cela avait « de la gueule » malgré la fatigue, les jambes raides, les pieds en feu ! Quelle fierté, des frissons même, d'appartenir à cette unité. J'aimais ce goût du panache et plus tard j'ai compris l'expression de "BRUNO" : « *Mieux vaut la sueur que le sang* ».

Départ pour l'Indochine en juin 1952 et arrivée dans ce magnifique pays qui nous a tant marqué et qui reste toujours aussi présent dans ma mémoire.

Après une courte période d'un mois de mise en condition : perception des paquetages, de l'armement, des munitions, prise en compte de nos personnels et toujours cet entraînement sans relâche, marche, tir, instruction en tous genres, les opérations s'enchaînèrent et nous savions qu'avec la réputation de "baroudeur" de notre chef nous ne serions pas en réserve !

Le Delta dans la région de Phuc Yen permit au bataillon d'assimiler ce que serait cette guerre, de faire l'amalgame Jeunes-Anciens, ainsi que celui avec nos frères d'armes, les parachutistes vietnamiens qui composaient une section dans les compagnies "Blanches" et la totalité des compagnies indochinoises, pour ma part, la 6^{ème} CIP. Certains de nos Vietnamiens avaient déjà cinq à six années de combat à leur actif ! On apprend alors très vite ! Puis

ce furent les opérations aéroportées dont celle de Tu Lê (octobre 1952) en Haute-Région, territoire que notre Commandant connaissait parfaitement mais que nos Vietnamiens redoulaient après les pertes de Cao Bang, Lang Son et Hoa Binh. Premier véritable combat contre la division 312, célèbre unité vietminh, où l'on entama une retraite pénible de 70 km à travers la montagne, combattant sans répit pendant plus de quarante heures. BRUNO fit montre de son savoir immense dans ce combat de retraite. Ce fut le point de départ de sa légende dans les parachutistes, dans l'Armée, dans les organes de presse. Au retour de cette opération, BRUNO réunit tous les cadres du



21 octobre 1952 - décrochage de Tu Lê. À la première halte, BRUNO fait le point.

bataillon pour un débriefing jusqu'au niveau du chef de groupe. Je suis certain que, dans l'armée française, cette réaction, cette façon de faire, venaient d'être créées. Nous restons en Haute-Région pour le deuxième saut à Ban Son, décembre 1952, saut qui eut lieu après la bataille victorieuse de Na San. De longues marches, des embuscades, à la recherche des renseignements sur le repli des Viets, des accrochages souvent violents, dans le secteur de Cò Nôi, Moc Chau et la vallée de Chieng Dong. Chaque soir on se transformait en terrassiers sur les pilons : trous individuels, emplacements FM, de mortiers, rien n'était laissé au hasard pour notre protection. Dieu sait, si nous râlions ! Mais encore et toujours, "mieux vaut la sueur". Puis ce fut l'opération « Hirondelle » (juillet 1953) après de nombreuses opérations dans le Delta. Cette action c'est le saut en pleine zone viet à la frontière de Chine, sur la ville de Lang Son. Le bataillon s'y distingua une nouvelle fois en détruisant le matériel, l'armement, les équipements, de la valeur d'une division. Puis le bataillon se récupéra à Tien Yen en bord de mer après une exfiltration de nuit de 80 km, les Viets aux trousses ! Toujours comme le disait le patron "Mieux vaut la

Préparation de l'opération de Tu Lê.

Autour de BRUNO qui explique avec sa baguette.

De g à d : Médecin LTN RIVIER- CNE TOURRET- CBA BIGEARD - puis les LTN BOURGEOIS (debout)- DE WILDE - PORCHER (le seul vivant) - MAGNILLAT - LEROY (ou LEPAGE) - TRAPP-ÉLISE.



sueur Ce genre de poursuite donne des ailes bien sûr !

Encore une opération qui prouvait si besoin était que le "6" était parfaitement entraîné et aguerré. Cette confiance, cette volonté de gagner, de "s'en sortir", cet état d'esprit à tous les niveaux, était la

maints combats, on enchaîna sur l'opération « Castor » (novembre 1953) avec la prise de Diên Biên Phu.

Encore une prouesse du bataillon pour réussir cette conquête car le village était tenu par l'arrière-garde de la division 350, la zone de saut gardée par un comité

Seno, Ban Hin Siu où il s'en fallut de peu pour rejouer Tu Lê, ce fut le deuxième saut opérationnel (mars 1954) sur "la Cuvette" destiné à aider la garnison complètement encerclée, aide aussi bien physique, par les moyens, que morale. L'espoir revint dans les points d'appui, lorsque la garnison apprit la nouvelle: « *du moment que BRUNO a accepté de nous rejoindre, c'est que tout n'est pas aussi désespéré que nous le pensions.* ». Malheureusement, ce fut un combat perdu mais que de courage, de bravoure et quel honneur de se battre dans de telles conditions. Souvent, nous avons vu BRUNO venir ranimer notre foi et notre volonté sur les points d'appui ou lors du retour des contre-attaques. Dommage qu'il fût l'un des rares à agir ainsi ! Cette défaite terrible a fait l'objet de nombreux récits, aussi bien français qu'étrangers, mais que ce fut dur "d'avaler" ce désastre ! Tant d'hommes sont morts dans ces combats puis dans les camps vietminhs, pour rien !



Juillet 1953 - Opération Hirondeille. Deux optimistes sur la piste. Le LTN ÉLISE (officier renseignement du 6) et le CBA BIGEARD.

marque de BRUNO, des LE BOUDEC, TRAPP, LEPAGE, DE WILDE, avec tous les chefs de section de ces compagnies dont pour moi le lieutenant DATIN avec sa grande bravoure. Retour dans le Delta, puis au Laos et, après

d'accueil très au point ! Un regroupement dans ces conditions nécessite une unité parfaitement entraînée, travaillant en totale confiance, sûre de son chef, de ses chefs.

Après les opérations au Laos, de

Un an plus tard, en 1955, après notre retour d'Indochine, on entreit dans la guerre d'Algérie ! Le colonel BIGEARD avec son sens du devoir demanda à partir, service de la France oblige, et fut chargé de créer et former rapidement le 3^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux (qui devint plus tard le « 3^{ème} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine », car, bien sûr, "coloniaux" devenait un gros mot !) De nouveau, les anciens, dont je faisais partie maintenant, furent cooptés par nos anciens chefs du "6". L'enthousiasme était toujours présent et aussi fort, personne ne manqua à l'appel !

Le capitaine LE BOUDEC forma l'Escadron de Jeeps Armées (EJA) à Bayonne dont les véhicules furent mis sur cales dès notre arrivée en Algérie à Bône ! BRUNO se voyait mal combattre

dans ces paysages montagneux avec ce type d'engins. On se rappelle : *"Créer très vite une magnifique unité, possédant une grande âme. Rapidement, le régiment sera beau, félin, souple, léger, manœuvrier"*. Tout était dit. Le style BRUNO repartait : qualités physiques, techniques et morales exceptionnelles, pour sa "boutique".



De son PC installé à même le sable, le colonel Marcel BIGEARD se renseigne par radio sur les résultats de l'opération " Timimoun ", 7 décembre 1957.

Pendant trois années, (1955-1958) le régiment se battit à travers toute l'Algérie dans des dizaines d'opérations effectuées sans interruption. Basé dans un premier temps à Bône, les actions se déroulèrent en Kabylie, où le colonel BIGEARD conçut la manœuvre hélicoptérée dont s'inspirèrent les Américains en guerre au Vietnam puis, plus à l'est, en intervenant dans le secteur de Duvivier, Souk Ahras, les Nementchas au Sud, où BRUNO fut blessé gravement. Avant de quitter Bône, ce dernier, lors d'un footing matinal, fut encore blessé, cette fois en pleine ville, lors d'un attentat. Heureusement, ce "Grand Bonhomme" avait la *baraka*. Une parcelle de chance est toujours nécessaire aux Grands Chefs !

Après un passage à Zéralda, dans les cantonnements du 1^{er} BEP, ce fut le départ pour le camp « X » à Chypre avant d'agir en Egypte mais, comme BRUNO n'était pas complètement remis de sa dernière blessure, nous restâmes sur l'île et ce fut le 2^{ème} RPC qui sauta sur Port-Saïd.

Beaucoup de mélancolie et de regrets au régiment ! De retour en Algérie, à Sidi Feruch, notre base arrière, le " barnum " continua : l'Atlas, l'opération Agounnenda, Médéa, Alger dans un rôle de police, ce qui n'existait pas dans le "bréviaire para", mais il fallut le faire après les bombes des terroristes qui massacrèrent tant de civils. Réussite là aussi. On y

fera un second séjour dans le même rôle. Pas agréable du tout ! Point d'orgue dans la vie du régiment, le défilé à Paris le 14 Juillet 1957. Quel grand et magnifique moment ! Je revois cette très belle photo, le colonel BIGEARD devant le "3" et dont la légende disait : *"Pessimistes ? Regardez-nous !"*

C'est à Youks-les-Bains (El Hammamet) que s'acheva mon pèlerin algérien. Au même moment, BRUNO rentrait en France, laissant le régiment au colonel TRINQUIER, de même que mon commandant de compagnie, le capitaine LE BOUDEC, nous quittait remplacé par le capitaine CALÉS qui sera victime quelques mois plus tard

d'un grave accident. (une pale d'hélicoptère le décapitera en partie).

Servir sous les ordres d'un tel chef, "BIGEARD", est un immense honneur. Homme exigeant, honnête et attachant, rien ne semblait impossible avec lui. Tout en étant dans la guerre, il savait inculquer le goût de vivre pour quelque chose de plus grand que soi et de plus beau. Il a également toujours su braver les convenances, les habitudes, parfois même le règlement, je peux en témoigner, lui qui m'a remis la Légion d'honneur à 24 ans et m'a nommé adjudant à 25 !

Je terminerai par ce qu'il disait dans une de ses nombreuses directives : *« Les hommes arrivent à être ce que l'on veut qu'ils soient. Ils se battent parce qu'ils croient en eux et en leurs chefs. Tout est facile lorsqu'on a un idéal et que l'on aime se grandir ».*

Général Guy MÉNAGE



Le béret Amarante

Lorsque on dit béret amarante, immédiatement on pense paras...

Pourtant nos coiffures sont et surtout furent diverses et variées, qu'en est il ? Au début de notre histoire il y eut les Compagnies d'infanterie de l'air, elles dépendent de l'armée de l'air et portent donc fort logiquement le calot de l'armée de l'air.

Le 1^{er} RCP portera cette coiffure jusqu'en 1945.



La défaite de 1940, voit la création d'une autre armée française en Grande Bretagne et qui prendra le nom de FFL (Forces Françaises Libres).

Des unités parachutistes y seront formées, certaines rejoindront les SAS britanniques en Libye, d'autres seront parachutées en Bretagne le 5 juin 44.

Tous portent le béret noir, avec divers insignes au fil du temps



Après consultation d'anciens paras FFL il ressort qu'aucune date officielle concernant la distribution du béret amarante aux français ne peut être avancée, et je ne sais même pas si cette date existe. D'après des recoupements, il semble que le 4^e SAS (2^e RCP) a perçu les bérets rouges à son arrivée en Champagne fin octobre-début novembre peu avant la prise d'armes à Esternay. Pour leur part, je sais que des hommes du 3^e SAS de l'opération Dickens ont reçu des bérets "amarante" qui ont été parachutés du côté de Fontenay-le-Comte début octobre. Ce béret est porté avec l'insigne « Français ».



Une chose est sûre : Le 11 novembre 1944 le 2^e RCP défilera portant des bérets Amarante ornés de l'insigne SAS, le 3^e RCP les recevra un peu plus tard.

Le 10 juillet 1945, le Comité de Défense Nationale décide que toutes les unités de parachutistes doivent être rattachées à l'armée de Terre.

Les 2^e et 3^e RCP SAS sont dissous le 2 octobre 1945, le 1^{er} RCP quitte l'armée de l'Air le 1^{er} Août 1945. Tous les paras font à présent partir de l'armée de Terre.

Par une décision ministérielle prise en mai 1946 le béret noir sera porté par toutes les unités de la 25^e Division Aéroportée.



Fin 1946 les troupes coloniales engagées en Indochine veulent aussi leurs Parachutistes. Le Commandant DUPUIS qui était l'adjoint de PONCHARDIER est chargé avec le Capitaine TRINQUIER de mettre sur pied le premier bataillon du genre.

Le 1^{er} février 1947 à Tarbes naît l'éphémère 5^e BPIC héritier du 5^e RIC et qui portera le Calot de la Colo... Tradition qui perdurera jusqu'aux années 62/63 où lorsque l'on n'était pas encore breveté, le calot était de rigueur.

Les chasseurs créeront aussi leurs paras le 14 septembre 1946 avec le 10^e BPCP, il sera dissous le 31 août 1952. Ils portent le béret noir.



En 1947 les paras de la 25^e DP adoptent le béret bleu roi. Le 5^e BPIC est intégré au GAP3 de la 25^e DP, le Général commandant la division, ne tolérant aucun particularisme envoie à Tarbes des bérets bleu roi.



Le commandant DUPUIS monte à Paris et obtient du général LANDOUZY que les paras coloniaux portent le béret amarante. Le 10 octobre les bérets arrivent et seront portés pour la première fois le 12 octobre 1947, faisant ainsi du 5^e BPIC le premier bataillon de bérets rouges.



En 1948 la légion étrangère décide de se doter d'unités parachutistes et va créer le 1^{er} BEP en Indochine et le 2 en Algérie, ils voudront se doter d'un béret qui les singularise. Il s'en suivra des propositions pour le moins baroques allant du béret moitié rouge moitié vert au béret à damiers rouges et vert. Le béret vert sera finalement adopté mais il sera incliné du côté inverse de celui des marins.





En janvier 48 on crée les compagnies indochinoises de parachutistes (C.I.P.) qui seront rattachées au BCCP et au BEP. Elles porteront un béret Blanc.



Et voilà nous pouvons nous reposer un moment tout est en place.

Les paras Métro en bleu roi, les Colos en rouge, la Légion en vert, les Chocs et Chasseurs en noir les CIPS en blanc.

En place ?... Pas pour longtemps, car voici arriver le " Roi Jean " en effet le général de LATTRE de TASSIGNY prend le commandement en Indochine en décembre 1950.

Dés 1951, par souci d'uniformité il étend le béret rouge à toutes les unités parachutistes d'Indochine ...

Les bérets bleus (du G.L.A.P), noirs (du 10^e B.C.C.P), verts (des B.E.P) disparaissent. Mesure sans lendemain car peu à peu à partir de 1952, les unités vont reprendre leurs bérets d'antan.

Hormis les bérets noirs des chasseurs qui ont été dissous, ceux des chocs intégrés aux paras métro et les bérets blancs des CIP qui ont disparu en même temps que les unités, c'est dans cette situation que nous nous retrouvons au début de la guerre d'Algérie.

Les choses sont claires : Colo rouge, Métro bleu, Légion vert.

Avec une petite différence pour le béret des hussards parachutistes qui tout en suivant les vicissitudes de couleurs des autres, porte par tradition une hongroise brodée:



12 mars 1956 par décision de M. Henry LAFOREST, secrétaire d'État aux forces armées Air, les commandos parachutistes de l'air sont créés ils vont porter un béret bleu marine...

Quand à la marine le 8 octobre 1943 est créé le 1^{er} bataillon de fusiliers marins. Le 12 novembre 1942 la compagnie prend officiellement l'appellation de « 1^{er} compagnie de fusiliers marins commandos » puis de 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos. À l'instar de leurs aînés du 1^{er} B.F.M.C. et des commandos britanniques, les commandos marine portent leur béret vert à l'anglaise, c'est-à-dire couché à droite avec insigne à gauche.



La décision du 3 septembre 1957 stipula que tous les parachutistes militaires, quelle que soit leur arme d'origine, porteraient le béret amarante, les unités parachutistes de la Légion Étrangère conservant le béret vert. Le béret bleu serait porté désormais par l'Aviation Légère de l'armée de Terre.



Le béret se transforme et perd ses coutures pour différencier la coloniale des paras métropolitains un nouvel insigne va être créé



Ce sera l'ancre de marine or frappée du dextrochère ailé qui conserve sa couleur argent

1963 sera l'année de toutes les mesures vexatoires, et les années suivantes seront difficiles, sous des prétextes fallacieux – car on n'ose quand même pas heurter de front – on va démolir, l'image du parachutiste. On va lui retirer la casquette, et la tenue camouflée.



On "dégraisse" les régiments pour les faire venir à trois compagnies de combat, une CA une CCS. Et on invente l'osmose qui interdisait de faire carrière au TAP sous le fallacieux prétexte de revaloriser l'encadrement des autres régiments (Ce qui d'ailleurs, était de nature à implicitement reconnaître la qualité supérieure des paras – mais cela leur avait sans doute échappé).

Pire encore, sous prétexte d'uniformité, on interdit le béret rouge en tenue d'été, et la colo – qui est devenue infanterie de marine – se voit dotée d'un insigne rond et monochrome – comme tout le monde – les paras porteront donc le béret de toile kaki clair :



Il faudra attendre les années 70 pour que des paras, (Bigéard, Leborgne), occupant de hautes fonctions décident d'amenuiser ces mesures iniques.

**Le général LEBORGNE fit remettre en vigueur le port du béret rouge
puis de l'insigne de la colo...**

Mot du trésorier



Le reconnaissez-vous

A ce jour (15 juin), 503 adhérents dont 42 Veuves.

Concernant les cotisations, 54 doivent l'année 2019 et 16 les années 2018 et 2019. Malgré de nombreux rappels les réactions se font attendre... Vous pouvez opter pour le virement automatique (RIB ci-dessous). Cette année, 96 d'entre vous ont adopté cette formule qui simplifie la gestion... du trésorier et la vôtre.

Il vous est demandé de consulter vos archives afin de nous envoyer photos et textes qui viendront « alimenter » notre Bulletin de liaison.

Merci à nos généreux donateurs :

Mesdames veuves : GEORGES - RIAUDEL - QUERAL - CHEVEREAU - HAUSTETE - VAN OOST - ROUSSEAU.M.T - VOLLMER - CARRY - DEODAT PUY. - ROLIN - BARDOU - RIZZI - RINALDI - CAYRAT - DURANTEL - DONNET - RAKETAMANGA.

Messieurs : ABADIE - BUADES - BURG - COQUEBLIN - GARCIN - GLEIZES - GRÉGOIRE - LAFFITTE - MÉNAGE-MULLER.A - PERRET - BULTEZ - CRUVELHIER - DUCLOS - EPRINCHARD - HILLEREAU - THIAUDIÈRE - ZAOUTER - LOPEZ - LACROIX.M - SOULÈRE - EYCHENNE - LAVENAIRE - QUILICHINI - VENIEN - BIRADE - LEGRAND.D - FESSARD - URWALD - SOUCHARD - BOUTELOUP - COLOMBANI - DE COURRÈGES - DENUNCQ - DEWATRE - DOISNE - FAYETTE - KERBOEUF - OTT - PARIS - SCAPIN - VOLLIN - WABINSKI - BELLESORT - CHAMPENOIS - LABARTHIE - ZÉBO - BOS - DEUWEL - GANTEIL - OZANNE - JACOPS - HASLEY.

Mot du webmaster

"QUELQUES DOUBLONS DE TEMPS EN TEMPS"

Votre trésorier et moi-même utilisons régulièrement la messagerie intégrée à l'ensemble informatisé de gestion de notre amicale. Elle nous permet de vous communiquer des informations diverses plusieurs fois par semaines ainsi que trop souvent des avis de décès. L'avantage de cet outil est qu'étant relié à la base de données, en un click 380 amicalistes reçoivent l'information (pour info, les 120 autres n'ont pas communiqué d'adresse de messagerie). Par contre il arrive parfois qu'un même message déjà transmis soit renvoyé dans la nuit ou le lendemain **sans intervention de notre part** ? (Bug difficile à cerner...)

Soyez indulgents lorsque cela se produit. Merci pour votre compréhension

Ah les trans!... ce n'est plus ce que c'était.

Patrick NERON



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte

AMICALE DE L'ETAP
CAMP ASPIRANT ANDRÉ ZIRNHELD
BP 794
64010 PAU CEDEX

Identification nationale de compte bancaire - RIB

code bancaire	indicatif	numéro de compte	clé RIB
30002	03500	0000790386B	79
domiciliation			
CL PAU			

Identification internationale de compte bancaire - IBAN

FR20	3000	2035	0000	0079	0386	B79
identifiant international banque - bic (adresse SWIFT)						
CRLYFRPP						



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019

L'Assemblée Générale de l'Amicale de L' ETAP s'est déroulée le samedi 6 avril 2019 au Camp ZIRNHELD. Une centaine d'adhérents avait fait le déplacement pour assister à cette réunion. Nous avons réceptionné 195 pouvoirs. Le quorum étant atteint, nous avons pu débiter notre Assemblée et délibérer dans les meilleures conditions.

Après une introduction, le Président annonce le programme de la journée et cite les différents intervenants.

Voici le programme de la journée :

- Rapport Moral du Président
- Approbation du Rapport Moral
- Intervention du Trésorier
- Approbation bilan financier
- Denier du Para
- Election des Administrateurs
- Pause (réunion du conseil)
- Présentation du nouveau conseil
- Intervention du nouveau Président élu (Mr CARBILLET Gilles)
- Intervention du Colonel Bos
(Chef d'Etat Major des Forces Spéciales Terre)
- Intervention du Commandant de l'Ecole
- Cérémonie des couleurs
- Apéritif et déjeuner en commun.



Le Président rappelle quelques fondamentaux importants pour notre Amicale et met à l'honneur nos porteurs-drapeaux qui ont effectué 34 sorties cette année.

A ce jour l'Amicale compte 498 adhérents. Le Président rappelle ses objectifs et les activités passées et à venir pour l'année 2019.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le Président donne ensuite la parole au Trésorier, qui va présenter le détail de la comptabilité.

RAPPORT FINANCIER

La totalité des comptes est éditée chaque année par le trésorier, pour rappel sa consultation est possible au bureau de l'Amicale. Seules les grandes lignes sont présentées ci-dessous :

Situation au 1 janvier 2019 :

Caisse	1 183,15 €
Compte sur livret	18 867,92 €
Compte bancaire	5 605,25 €
Stocks	920 €
TOTAL :	26 576,32 €

Détails des Stocks :

<i>Articles de prestiges : Parures de stylos.</i>	150 €
<i>Articles funéraires : Plaques marbre.</i>	50 €
<i>Articles cadeaux : Autocollants.</i>	20 €
<i>Articles AETAP : Cravates, casquettes, pin's</i>	700 €
TOTAL :	920 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus pour trois ans : M. DEJONGHE, M. DRAPIER, M. PERRUCHE, M. WATTEBLED.

Se représentent et son réélus pour trois ans M. MOMMER, M. SCHAFFNER, M. YCARD.



absent sur la photo : Jean-Lou Drapier



- Président CARBILLET Gilles
- Vice-président MOMMER Bertrand
- Secrétaire général GANTEIL Christian
- Trésorier GARDIEN Bernard
- Webmaster NÉRON Patrick

- Administrateurs : PERRUCHE Hubert - DEJONGHE Jean-Michel - WATTEBLED Marc - DRAPIER Jean-Lou - YCARD Jean - Michel - ROCTY Daniel - SCHAFFNER Fmand - PRÉSIDENT DES OFFICIERS - PRÉSIDENT DES SOUS-OFFICIERS - PRÉSIDENT DES ENGAGÉS VOLONTAIRES - CÉNAC Pascal (Personnel civil).

Le Président félicite les nouveaux élus.

Collecte du denier du Para, le montant de la collecte est de 956,20 euros. Il sera remis en fin de séance au Président de la FNEP.

- Intervention du Président élu M CARBILLET Gilles : il adresse ses remerciements à Francis WATTENNE pour l'action qu'il a menée pendant trois ans à la tête de notre amicale. Il s'engage à conduire l'Amicale de l'ETAP en s'appuyant sur les valeurs, amitié, respect, esprit de corps, capacité d'adaptation. Et, enfin solidarité et entraide.



- Intervention du Colonel BOS qui nous présente et commente les Forces Spéciales Terre dont il est chef d'état-major.



- Intervention du Colonel Jean-Christophe OTT commandant l'école. Le Colonel fait le point sur les actions de formation qui se déroulent à l'Ecole et sur la situation des moyens aériens.

- Avant de clôturer cette Assemblée, le Président remet un cheque de 1 000 € au Général JACOBS, Président de l'Entraide Parachutiste, ce dernier nous remercie de notre générosité et prononce quelques mots.



Le Président clôture l'Assemblée Générale 2019.

Les Amicalistes se rassemblent sur la Place d'Armes. La montée des Couleurs est suivie d'un moment de recueillement à l'intention des adhérents et des membres de leurs familles qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée, y sont associés les Militaires Morts au Combat.



Nous nous dirigeons ensuite vers le Cercle Mess Antoine BAGNIS où l'apéritif est servi aux participants suivi d'un excellent menu apprécié de tous.





« Les Gueules Cassées » aujourd'hui

Les Gueules Cassées représentent aujourd'hui deux entités distinctes, dont les missions sont complémentaires : une association, L' « Union des Blessés de la Face et de la Tête », créée en 1921 et la Fondation des « Gueules Cassées », créée en 2001. Toutes les deux sont reconnues d'utilité publique et peuvent recevoir des dons et des legs.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête(UBFT)

En 1921, trois hommes, Albert Jugon, Bienaimé Jourdain et le Colonel Picot, fondent une association pour apporter une aide morale et matérielle à leurs camarades atrocement défigurés au cours de la Première Guerre mondiale et qui ne bénéficient alors d'aucune aide publique. En effet, la loi du 31 mars 1919 qui déterminait le droit à réparation des victimes de la guerre ne reconnaissait pas le préjudice spécifique causé par la défiguration.

Ils choisissent de s'appeler «les Gueules Cassées», terme rude et provoquant pour le grand public mais affectueux pour eux-mêmes et se donnent pour devise « Sourire quand même »

L'association accueille aujourd'hui les militaires blessés au combat ou en service, les gendarmes, policiers, pompiers ou douaniers blessés en intervention, les victimes d'attentats ou les auteurs d'un acte de courage et de dévouement officiellement reconnu.

L'Association apporte à tous ces hommes et femmes, blessés à la face ou à la tête et dans un esprit de fraternité et d'entraide, une assistance directe morale et matérielle, dont l'aide sociale représente de loin le budget le plus important.

Elle est propriétaire du Domaine du Coudon dans le Var depuis 1934 qui est un lieu de rassemblement, de séjours et de vacances au profit de ses membres, et ouvert à l'ensemble du monde combattant.

L'Association apporte également son soutien aux différents acteurs œuvrant quotidiennement au profit des blessés des différents conflits, des opérations extérieures (OPEX) ou ceux blessés en service: associations de Grands Invalides, les Ailes Brisées, Solidarité Défense par une aide à leurs propres actions sociales.

Elle finance également des équipements médicaux au profit des Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA) ou à l'Institution Nationale des Invalides.

Les « Gueules Cassées » participent activement à l'entretien de la Mémoire des sacrifices consentis pour le pays soutenant financièrement le Souvenir Français, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et bien d'autres associations...

L'association ne bénéficie d'aucune subvention de quelque origine que ce soit, elle tire ses ressources de son partenariat avec La Française des Jeux, dont elle est le second actionnaire après l'Etat. En effet, les «Gueules Cassées» eurent l'idée géniale, dans les années 30, de créer les fameux dixièmes de la Loterie Nationale, puis furent en 1976 les promoteurs du LOTO en France.

La Fondation des « Gueules Cassées »

Médaille d'or 2012 de l'Académie Nationale de Médecine, la Fondation a été créée par l'UBFT en 2001 dans un esprit de reconnaissance envers le monde médical afin d'assurer le soutien des institutions de toute nature qui s'intéressent en priorité aux traumatismes de la face, de la tête et à leurs séquelles.

Elle veille également à l'entretien du souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France.

Elle est habilitée à héberger des fondations sans personnalité morale et ayant des buts similaires.

La fondation est un levier important pour la recherche médicale en faveur des traumatismes de la face et de la tête, ainsi que pour leurs conséquences sensorielles. Après une évolution de ses statuts, elle a élargi ses missions de recherche au profit des maladies neurodégénératives, telle que la maladie d'Alzheimer, contribuant ainsi non seulement à la prise en charge du contenant mais aussi à celle du contenu de la boîte crânienne.



Chaque année, la fondation attribue des bourses d'études et des aides financières à de nombreuses équipes médicales effectuant des recherches dans les disciplines crânio-maxillo-faciales.

Depuis sa création, la Fondation a soutenu 300 projets de recherche pour un montant global supérieur à 8,8 millions d'euros.

La fondation finance également des équipements destinés à des établissements spécialisés dans la traumatologie crâniens-maxillo-faciale et le traitement de ses séquelles. Elle développe notamment un partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la Maladie d'Alzheimer et l'IM2A, Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière (Paris).

Ressources de la fondation

La fondation a reçu de l'UBFT une dotation de 50 millions d'euros pour mener à bien ses missions statutaires.

Union des blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

Fondation des « Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau

Paris 75008

Téléphone 01 42 51 52 00

info@gueules-casses.asso.fr

<http://www.gueules-cassees.asso.fr>

J-F LOUVRIER

**Délégué régional pour les Landes et les
Pyrénées Atlantiques**

3 impasse des Palombes

64230 LESCAR

Téléphone : 06 08 27 79 28

jflouvier@gueules-cassees.asso.fr

QUI PEUT ÊTRE UNE GUEULE CASSÉE

Être une «Gueule Cassée» aujourd'hui :

C'est d'abord partager le sentiment d'appartenir à une communauté marquée d'une même souffrance de la chair et du cœur.

L'âge, le grade, le combat importent peu. Les « Gueules Cassées » sont tous frères. C'est partager ensuite le même idéal et accepter les mêmes devoirs.

Le devoir d'entraide entre les blessés de la face, bien sûr. Entre ceux de toutes les guerres, mais aussi entre tous les blessés au visage ou à la tête, victimes de leur devoir au service du Pays et de la Paix.

Le devoir de participer aux grandes œuvres humanitaires.

Le devoir de contribuer à la recherche dans le domaine de la chirurgie maxillo-faciale, ne serait-ce qu'en hommage à tous les médecins et infirmières qui ont permis à des milliers de « Gueules Cassées » de revivre avec assurance.

Le devoir du souvenir. Un souvenir qui se veut enthousiaste, généreux et ouvert sur le lendemain. Car sans la connaissance d'hier, le présent n'a pas de sens et l'avenir ne sera que néant.

La qualité de membre des « Gueules Cassées » était réservée jusqu'à présent à ceux qui avaient été blessés à la face, lors d'une action de combat. Pour prendre en compte les réalités de la Société d'aujourd'hui et dans le droit fil de la pensée de ses Fondateurs, l'Union a décidé d'ouvrir ses rangs à toutes les victimes de leur devoir : pompiers militaires, professionnels ou bénévoles blessés au visage dans une action de lutte contre le feu, aux douaniers et policiers blessés en service, et plus généralement à tous ceux qui ont payé de leur sang l'accomplissement de leur devoir humanitaire ou social, ainsi qu'aux victimes civiles d'attentats.

Pour cela il faut avoir été blessé à la tête en service.



POUR LA PETITE HISTOIRE DU PARACHUTE E.P.I (par Jean COUPÉ)

Les photos du nouveau parachute militaire à ouverture automatique, dont la voilure principale est équipée au bord d'attaque de petites pochettes (PARA mag de novembre et la revue de notre Amicale) ont ravivé, pour les raisons suivantes, de désagréables souvenirs professionnels.

Ingénieur responsable du programme d'étude de l'EPI (Ensemble de Parachutage Individuel), j'avais la responsabilité, au Centre Aéroporté de Toulouse, de l'étude et des essais de cet équipement qui devait répondre aux besoins militaires suivants : masse maximale 130Kg, vitesse d'atterrissage 6 m/s, hauteur minimale de largage 125m.

Pour que le pliage de ce parachute puisse être réalisable sur les tables de pliage en service, il avait été nécessaire d'étudier les possibilités de réduire la longueur du cône de suspension de cette nouvelle voilure. Pour ce faire, des réductions successives ont été appliquées sur divers prototypes jusqu'à une réduction de 1,5/ m de la longueur des suspentes. Les résultats des essais semblaient très satisfaisants et cette proposition technique été appliquée sur une présérie de 150 voilures mises en évaluation technique, suivie d'une évaluation militaire effectuée avec 1500 parachutes.

Au cours de cette évaluation ont été observés deux retards d'ouverture qui ont conduit à douter de la fiabilité du parachute pour des sauts effectués à 125m. Cela a eu pour conséquence l'arrêt de cette évaluation et de figer la mise en production série de l'EPI.

C'est à partir de ce constat que j'ai recherché un moyen, sans remettre en cause la structure générale de la voilure, d'accélérer et régulariser son ouverture. La solution que j'avais étudiée consistait à placer tout au long et à l'extérieur du bord d'attaque des pochettes de traînée s'opposant aux tensions radiales internes exercées par les suspentes (1). Pour ce faire, à partir d'une note technique remise à l'atelier textile du Centre Aéroporté, j'avais fait appliquer cette modification sur un prototype que je détenais. Tirant profit de la présence d'un C 160 utilisé par les Services Techniques de l'Armée de Terre et avec leur accord, j'ai pu effectuer deux sauts d'essais à bord de leur appareil. Les résultats très satisfaisants de ces deux sauts filmés et enregistrés ont été confirmés au cours d'une évaluation complémentaire.

Le problème de la fiabilité d'ouverture étant solutionné la mise en fabrication série a alors commencée. L'EPI est toujours utilisé parallèlement avec le nouveau parachute dont ont été dotées les Troupes Aéroportées. Les 1500 matériels de présérie ont été retirés de service et n'ont pas bénéficié de cette évolution, ils ont été

.....

Au poste que j'occupais alors, j'avais communication en matière de parachute, des demandes de brevets qui étaient déposées sur le plan national. C'est en recevant copie d'une demande de brevet déposée par ZODIAC que j'ai eu connaissance qu'ils avaient pris la paternité de mon invention, alors que je pensais que ce brevet serait déposé au nom de l'état qui en aurait ainsi eu le bénéfice.

J'ai de suite adressé le 8/01/1986 une lettre à la Direction de ce Groupe en lui rappelant que j'avais maintes fois apporté ma contribution aux recherches, aux évolutions et aux essais des matériels de leur société, sans autre revendication que cette critique :

«Pour la première fois, bien que de nombreux matériels que vous commercialisez aient bénéficié de mes idées, je peux le prouver, je me suis senti floué par vos services, et je pense qu'il aurait été équitable pour le moins que mon nom soit associé à ce brevet qui peut dans certains domaines d'application se révéler fort intéressant.»

Je n'ai jamais obtenu de réponse

Dans mes recherches sur les conditions d'ouverture des voilures, quelles soient hémisphériques ou cruciformes, de moyennes ou de très grandes surfaces pour le largage de charges lourdes, l'accélération de l'ouverture par utilisation des pochettes a été généralisée.

Pour répondre à de nouveaux besoins j'ai inventé le double bord d'attaque, les suspentes se dédoublant au bord d'attaque pour former des volets accélérateurs d'ouverture. C'est ce principe qui a été retenu pour un

LES ORIGINES DU SAUT TANDEM HANDICAPE

Avant d'attaquer l'histoire de la création du tandem handicapé en France et en Europe (et peut être dans le monde...) un petit retour sur le passé s'impose :



Philippe CURE (Adj. ER) était ancien instructeur 6664, membre de l'équipe de compétition de l'ETAP en Vol Relatif National et membre remplaçant de l'Equipe de France Militaire de Parachutisme (vol relatif). En poste à l'ETAP de 1980 à 1986, il est muté le 12 juin 1986 en Mauritanie au 1^{er} BCP à ATAR comme conseiller technique et instructeur TAP. Accidenté en service commandé début septembre 1986 lors d'une reconnaissance de zone de saut dans le désert vers Nouakchott. Alors qu'il franchit une «barkhane», il fait une chute importante de plus de 10 mètres et se retrouve paralysé des membres inférieurs suite à une fracture de la colonne vertébrale (moelle épinière touchée). Rapatrié à Paris (HIA du Val de Grace) il y sera rapidement opéré puis dirigé à l'Institution Nationale des Invalides pour sa rééducation et pour apprivoiser le fauteuil roulant qui remplacera définitivement ses jambes. Après 10 mois intenses de remise en forme, il sort de ce centre de Rééducation, ou comme il dit si bien «on s'y complait trop bien, car tout nous y est adapté et on nous bichonne à longueur de journée».



Il s'installe alors dans la banlieue de Pau, là où se trouvent ses amis.

Au cours de discussions entre amis dont des anciens de l'équipe des «galoufs» (clin d'œil à Michel LEBLEU) comme il se plaît à dire, Philippe lance *l'impossible et fou projet de ressauter...*

Pour cela il discute longuement avec ses amis *Éric, Roger, Pierre Alain, «Pédro», Bernard et d'autres amis paras d'avant.*

La décision fut prise et commence alors un entraînement physique de plusieurs semaines ainsi que la mise en place de l'organisation de cette première «mondiale». Ce sera son 2101^{ème} *saut en chute libre à 2000 mètres* avec Roger, Michel, Patrick et *un amerrissage sur le las d'Anos*, seule possibilité pour Philippe (pas loin du Centre Entraînement Régional Parachutisme Sportif à Lasclaveries).



Les autorisations (Fédération Française de Parachutisme et médicales) ainsi que l'organisation de ce saut étant calés, *la date fut fixée au 24 octobre 1987*, soit un an et un mois après son accident.

Le jour «J» arriva vite et grâce aux moyens techniques mis à disposition par l'ETAP et le CERPS, cette 1^{ère} mondiale fut une très belle réussite, managée par «Boboc».

Mais voilà, c'était sans compter sur la détermination de Philippe qui décida de ne pas s'arrêter là, *il voulait partager avec ses compagnons d'infortune cette folie du vol libre, le fait de se sentir tel un oiseau la tête dans les nuages.*

Après bien des démarches pour obtenir les autorisations afin de pratiquer ce type de saut (le Tandem venait de faire ses débuts), Philippe crée *«Scape Flying» premier Centre Para Handicapé et affilié à la FFP sous le N° 64-15 en date du 23 mars 1989 (association loi 1901) sur la plateforme du CERPS de Lasclaveries.*

Il fallut rechercher des sponsors pour acheter le 1^{er} parachute tandem et travailler sur la confection d'une combinaison spécifique (avec systèmes adaptés pour la chute et l'atterrissage).

Philippe et son complice Roger BALMAY ont donc été les premiers à pratiquer le saut en tandem handicapé en France et probablement dans le monde en 1989. Après quelques 30 sauts d'essais afin d'améliorer la combinaison et les techniques du vol à Bergerac puis au centre de Lasclaveries, *le 1^{er} passager handicapé, externe à Scape Flying, faisait son bond dans le vide à 3500 mètres le 22 mai 1993* sous l'œil attentif de *Jean COUPÉ (monsieur sécurité de la FFP).*

A l'époque une personne médisante du milieu para disait : *«Laissez-les rêver»*... Non seulement le rêve est devenu réalité mais **depuis 2014, la FFP organise chaque année le Championnat de France de Parachutisme, avec une compétition spécifique de Tandem Handi Fly.** Également, **depuis 2016** se déroule annuellement le **HandiFly Euro Challenge, compétition internationale et c'est un français qui a été Champion du Monde de la discipline Para en 2018.**

Bravo «bognat» (comme t'appellent tes copains du vol relatif) Mission accomplie pour un Para-Plégique !

JOURNEE DES BLESSES DE L'ARMEE DE TERRE



«L'armée de Terre ne laisse personne au bord du chemin. Elle n'abandonne ni ses blessés ni leurs familles. C'est pourquoi il est important que la Nation toute entière manifeste sa reconnaissance et son soutien pour ceux qui sont marqués, dans leur chair ou dans leur esprit. Ils sont l'honneur de la France parce que leur action nous permet de vivre dans un pays libre.»

«Un seul mot d'ordre : ne jamais abandonner un frère d'armes.»

Le général d'armée Jean-Pierre Bosser
Chef d'état-major de l'armée de Terre

A Paris, en province, en outre-mer ou à l'étranger, près de 100 actions ont eu lieu afin de témoigner notre soutien aux blessés et à leurs familles. Ci-dessous la participation de l'ETAP qui fut une réussite.

Le 22 juin, l'ETAP a contribué à la 3^{ème} édition de la journée nationale des blessés de l'armée de Terre en faisant découvrir la chute libre à des blessés de l'armée de Terre, grâce à un saut en tandem « handifly ».

Rappelons que cette journée a été créée en 2017, à l'initiative du CEMAT et se déroule à la date anniversaire de la bataille de Solferino ; bataille qui donnera naissance à la Croix Rouge.

Après une adresse du commandant de l'école, diverses activités ont été proposées aux personnels de l'ETAP, à leurs familles et aux associations affiliées, ainsi qu'aux personnels de l'état major du CFST, du GSBdD et du CIRFA.

Tandis que les adultes « s'affrontaient » aux tournois de pétanque, de basket ou de « flag rugby », les enfants ont particulièrement apprécié la simulation de largage du Nord 2501, le karting, les poneys ou encore le parcours d'audace.

La matinée s'est achevée par les sauts tandem « handifly », sous les yeux du Général COM ZT.

Après la remise des coupes et le tirage de la tombola, tous se sont retrouvés autour d'un casse-croûte de l'amitié qui a clôturé cette journée de solidarité dont on peut affirmer qu'elle a bien atteint les objectifs de développement du lien intergénérationnel, de considération pour nos blessés, de dévouement et de don.

Le président de l'AETAP a remis au commandant de l'école un chèque de 1000 euros. Ce chèque, ainsi que l'ensemble des bénéfices de cette manifestation de soutien aux blessés de l'armée de Terre, sera versé à l'association « Terre Fraternité ».





Résultat tombola 5 premiers lots

- Téléviseur Thomson : Adj BOYER Yannis de l'ETAP
- Saut en tandem 1 : Adc LAURELLI Jean-FÉlix de l'ETAP
- Saut en tandem 2 : M. GARCIA Benoit, extérieur ETAP
- Saut en tandem 3 : M. JORROT Armel, extérieur ETAP
- Barre de son LG : M. MARÉCHAL de l'Amicale ETAP

Ailleurs aussi ! On se mobilise.





Le musée des parachutistes organise une exposition temporaire intitulée « Figures de paras » qui sera inaugurée fin août. Dans la perspective de cette manifestation, le musée met en valeur une « figure » chaque mois dans le hall d'accueil ; le colonel Frédéric GEILLE a été le premier, le colonel Achille MÜLLER le second, ...



Colonel (H) Achille MULLER

A 17 ans, refusant d'être enrôlé dans la Wehrmacht, Achille MÜLLER quitte Forbach le 14 juillet 1942 dans l'espoir de rejoindre les Forces Françaises libres, Son périple de 10 mois qu'il fera en vélo, en train ou bien à pied, l'amènera jusqu'à Gibraltar après avoir traversé Besançon, Lyon, Perpignan, Barcelone, Saragosse, Madrid, Séville et Algesiras.

Il rejoint Southampton puis Londres où il sera présenté au Général De GAULLE le 4 mai 1943, Après une période de préparation, on lui propose de partir 2 ans aux États-Unis pour être formé en tant que pilote sur les premiers avions à réaction. Il réalise qu'il ne pourra participer au débarquement s'il fait ce choix et demande donc quelle spécialité lui permettrait d'en faire partie. On lui répondra alors qu'il y a les parachutistes mais que ce n'est pas fait pour lui parce que « c'est une espèce de voyous ». Il signera donc sa demande pour cette spécialité, « va pour les voyous » écrira-t-il plus tard.

Il participera aux opérations « Dingson » (05 au 18 juin 1944), « Spencer » (29 août au 14 septembre 1944) et « Amherst » (Hollande les 7 et 8 juin 1945).

Après le conflit mondial, Achille MÜLLER poursuit sa carrière militaire notamment en Indochine où il sera captif durant 3 mois jusqu'à l'Armistice en 1954. Il est aussi envoyé en Algérie durant la guerre.

Le colonel Achille MÜLLER prend sa retraite à l'âge de 46 ans après une blessure au genou. **Il est aujourd'hui l'un des 36 derniers survivants des SAS français (Spécial Air Service, unité des forces spéciales parachutistes anglaises).**

Le Colonel Achille MÜLLER est né le 1^{er} janvier 1925 à Forbach – Il réside en Béarn

Décorations : Grand croix de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 39/45 - Croix de guerre TOE - Médaille de la résistance - Médaille des évadés - Croix de guerre hollandaise, Il totalise 8 citations dont 3 palmes

Exposition temporaire « Ailes de légende »

Le musée mémorial des parachutistes organise une exposition temporaire sur le thème des ailes de légende. Du 6 avril au 18 août 2019 seront ainsi mis à l'honneur les avions et les hélicoptères qui ont marqué l'histoire des parachutistes français des années 30 à nos jours. A partir de maquettes, photographies et objets divers, il sera possible de venir découvrir ce patrimoine aéronautique tout en parcourant les salles du musée.

A l'extérieur du bâtiment un Noratlas N 2501 et un hélicoptère Puma SA330 seront également présentés.

Venez nous rencontrer tous les jours de 14h à 17h, entrée gratuite.

Musée mémorial des parachutistes Chemin d'Astra, 64140 LONS www.museedesparachutistes.com



Pour la Saint-Michel 2009

L'Etap sautait au Mont Saint-Michel





Monsieur **BIRADE Jean** né le 16 janvier 1933 -
Présence à l'ETAP de 1953 à 1955
Résident: 64110 JURANCON

Général **COSTE Henri Joseph** né le 27 juillet 1934 –
Décédé le 31 décembre 2018
Présence à l'ETAP de 1966 à 1968
Résident: 34480 PUIMISSON



Monsieur **GRIVET Jean Noël** né le 15 octobre 1935 –
Décédé le 25 mars 2019
Présence à l'ETAP de 1959 à 1961
Résident: 64190 OGENNE-CAMPTORT

Adjudant Chef **GUILBAUT Raymond** né le 23 janvier 1947 -
Décédé le 25 mars 2019
Présence à l'ETAP de 1981 à 1986
Résident: 64000 PAU



Général **ROLIN Jacques** né le 11 décembre 1923 –
Décédé le 18 avril 2018
Présence à l'ETAP de 1971 à 1973
Résident: 92210 ST CLOUD

Nous avons appris également le décès des épouses des Colonels
PADOVANI et DEPOIX



*Nous apprenons souvent très tardivement la disparition d'Anciens ayant servi à l'école **bien que n'étant pas amicalistes.***

Nous vous demandons de nous informer dès que vous prenez connaissance d'un décès afin d'en informer notre communauté.



la France Mutualiste

L'assurance d'un esprit de famille



la France
Mutualiste

www.lafrancemutualiste.fr

Caroline BECQ-WAQUET

Conseillère Mutualiste

06 21 73 48 63

La France Mutualiste

Agence de Pau

21 rue Lespy - CS 97556

64075 PAU Cedex

Ouvert aux OPEX

**Retraite
Mutualiste du
Combattant**

La France Mutualiste - Siège social
- Tour Pacific, 11-13 cours Valmy -
92977 Paris La Défense Cedex.
Mutuelle nationale de retraite et
d'épargne soumise aux dispositions
du Livre II du Code de la mutualité,
immatriculée au répertoire SIRENE
sous le N° SIREN 775 691 132.